



Programme d'équipement

Dossier d'approbation

Secteur	Montant (CHF) à la charge de la Commune	Horizon de réalisation		
		5 ans	10 ans	15 ans
Zone à bâtir, adaptations générales de l'équipement de base	1'500'000	x	x	x

Mis en consultation publique par publication dans le Feuille officielle n° du

Adopté par le Conseil communal de Pont-la-Ville, le

La Secrétaire

Le Syndic

.....

.....

Approuvé par la Direction de l'aménagement,
de l'environnement et des constructions, le.....

Le Conseiller d'Etat, Directeur

.....

29 octobre 2021

Document : 1924-Pont-Ville-PE-adaptDAEC19.docx

ARCHAM ET PARTENAIRES SA

Aménagement du territoire et urbanisme

Route du Jura 43, 1700 Fribourg
Téléphone 026 347 10 90
info@archam.ch, www.archam.ch